



International Association of
Avian Trainers and Educators

DÉCLARATION DE POSITION

VOL LIBRE DANS LES PROGRAMMES

Préparée et publiée par

The International Association of Avian Trainers and Educators
www.IAATE.org

Première publication : Février 2011

Révision : Juin 2019

CONTEXTE

Les programmes de vol libre d'oiseaux mettent en valeur les capacités naturelles de vol des oiseaux au moyen de comportements entraînés. Lorsqu'ils sont utilisés efficacement, ces programmes ont le potentiel d'accroître la sensibilisation du public au monde naturel et de favoriser des attitudes bienveillantes susceptibles d'inspirer des actions en faveur de la conservation.

POSITION

Avec une gestion et un apprentissage appropriés, IAATE soutient l'utilisation d'oiseaux en vol libre dans les programmes éducatifs.

IAATE recommande l'utilisation de la télémétrie pour la majorité des espèces d'oiseaux volant librement en extérieur, et en recommande fortement l'usage pour les faucons et les hiboux.

Lors de l'élaboration d'un plan de collection, IAATE recommande une évaluation rigoureuse de l'adéquation de l'espèce et de l'individu au programme de vol libre de l'établissement.

Dans l'intérêt du bien-être des oiseaux, du personnel et du public, IAATE recommande la mise en œuvre de protocoles concernant :

- l'apprentissage des oiseaux et du personnel,
- l'utilisation de la télémétrie,
- la récupération en cas de départ incontrôlé (fly-off).

SOUTIEN A LA POSITION

Télémétrie

La plupart des oiseaux utilisés en vol libre dans des programmes éducatifs s'écartent à un moment ou à un autre, de la trajectoire prévue. Lorsque le contact visuel est perdu, la télémétrie constitue un outil essentiel pour localiser ces oiseaux. La télémétrie devrait être utilisée pour tout oiseau qu'un entraîneur estime difficile à localiser après un « fly-off », ainsi que pour les oiseaux parcourant de longues distances, tels que les faucons, ou les espèces plus discrètes, comme les hiboux. L'IAATE reconnaît que certaines espèces, telles que les perroquets, peuvent présenter des défis d'entraînement supplémentaires pour le port sécurisé des émetteurs sans les endommager.

Plan de Collection

De nombreux facteurs doivent être pris en compte lors de l'évaluation d'un oiseau destiné à un programme de vol libre. Toutes les espèces, et tous les individus d'une même espèce, ne sont pas adaptés à ce type de programme.

En fonction de leur histoire naturelle, certaines espèces nécessitent des installations de présentation plus vastes (incluant scène et hébergement) ainsi qu'une attention particulière aux conditions environnementales et climatiques.

Certaines espèces ou certains individus requièrent un niveau plus élevé d'expérience et de compétence du personnel; avant d'envisager un animal en particulier, il convient donc d'évaluer en priorité les compétences et l'expérience des équipes.

L'historique individuel, notamment chez les oiseaux ayant subi une coupe des plumes de vol durant leur première année, peut affecter leurs capacités physiques à réaliser les comportements requis pour atteindre les objectifs et messages du programme.

Les corvidés non imprégnés, les hiboux non imprégnés ou les oiseaux imprégnés présentant des comportements agressifs peuvent représenter des défis majeurs, même pour les entraîneurs les plus expérimentés.

Le respect des réglementations gouvernementales peut exclure certaines espèces de leur utilisation en vol libre dans les programmes.

Élaboration des Protocoles

Le personnel correctement formé doit démontrer:

- Une connaissance opérationnelle des principes scientifiques de la modification de comportement, en particulier des stratégies de renforcement positif;
- L'engagement et la capacité à développer un programme d'apprentissage reposant principalement sur les méthodes les plus positives et les moins intrusives, en évitant autant que possible les stratégies aversives;
- Une compréhension approfondie de la gestion alimentaire et du contrôle du poids, ainsi que de leur application éthique, conformément à la Déclaration de position de l'IAATE sur la gestion alimentaire et le contrôle du poids;
- Une conscience des facteurs environnementaux présentant des risques potentiels pour la sécurité ou susceptibles de réduire la motivation ;
- La capacité à aménager l'environnement afin de favoriser la réussite de l'oiseau;
- Une connaissance de l'histoire naturelle et individuelle des oiseaux du programme et la capacité à évaluer l'adéquation d'un individu au programme ;
- La capacité d'interpréter le langage corporel d'un oiseau et d'adapter le programme ou le plan d'apprentissage en conséquence;
- La capacité à utiliser efficacement la télémétrie;
- une utilisation sûre et adaptée à l'espèce de la longe (créance) ;
- La capacité à appliquer le protocole de récupération en cas de fly-off de l'établissement.

Les oiseaux correctement entraînés doivent démontrer:

- Un rappel fiable sur signal et un comportement fiable d'entrée en caisse ;
- Une réponse fiable aux signaux dans divers environnements intérieurs et extérieurs sécurisés avant toute mise en vol libre en extérieur;
- La capacité à travailler de manière fiable avec plusieurs entraîneurs, dans des lieux variés et avec différents perchoirs, accessoires, etc.;

- Des compétences de vol telles que la descente depuis une position élevée, l'atterrissement contrôlé et la capacité à négocier des angles prononcés, des angles morts et des obstacles;
- Une condition physique suffisante pour réaliser les comportements requis sans présenter de signes d'épuisement ou de stress.

Le protocole de télémétrie doit inclure:

- Une sélection de matériel de télémétrie adaptée à l'espèce (système de fixation, poids de l'émetteur, portée du signal);
- Un plan d'apprentissage visant à habituer l'oiseau à la fixation, au fonctionnement et au port de l'émetteur;
- Le test de l'émetteur et du récepteur avant chaque utilisation ;
- Un calendrier de contrôle des batteries conformément aux recommandations du fabricant;
- Des séances d'apprentissage régulières à l'utilisation de la télémétrie.

Le protocole de récupération en cas de fly-off

- Ce protocole doit être distinct du protocole d'évasion animale de l'établissement et inclure:
- Un plan de communication entre les entraîneurs et le personnel de l'établissement;
- La désignation préalable d'une personne référente chargée de prendre les décisions relatives à la récupération et à la poursuite, la modification ou l'interruption du programme;
- L'identification préalable des zones offrant la meilleure visibilité;
- Un plan pour la récupération d'oiseaux se trouvant dans d'autres espaces d'exposition;
- Un calendrier d'exercices et de simulations.
- En complément, l'identification des oiseaux (puces électroniques, étiquettes avec numéro de téléphone, bagues comportant des numéros clairement lisibles) ainsi que la connaissance des modifications de comportement des espèces indigènes (comportements de harcèlement collectif ou cris d'alarme) augmentent les chances de récupération après un fly-off.

